



Au cœur du Pays

Bulletin Municipal

Keleier Kerzent

BULLETIN MUNICIPAL - MARS 2021 — N° 479

SERVICES MEDICAUX

CABINET MEDICAL 3 Place Claude Le Guen

Dr COLLIN Antoine et Dr GROS Julie-Charlotte
☎ 02.98.40.16.41 ou sur Doctolib.

Le cabinet est **ouvert** tous les jours du lundi au samedi matin.

Nouveaux patients acceptés y compris nourrissons et enfants.

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR

Claude MARCHADOUR, 2 Place Claude Le Guen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

CABINET INFIRMIER: Audrey MENEZ & Laura LE BORGNE, Place Félix Guéguen. Soins infirmiers à domicile ou au cabinet. ☎ 07.83.53.78.68.

-TESTS PCR COVID

-TESTS antigéniques COVID (résultats dans les 15 à 30 mn) réalisés au cabinet infirmier sur RDV. (ordonnance non obligatoire pour les tests COVID)

CABINET OSTEOTHERAPEUTE

Nicolas MALVILLE, Place Félix Guéguen
☎ 06.37.61.44.98

Consultations en ostéo, acupuncture, massage chinois et reiki.

CABINET de PSYCHOLOGIE, Place F Guéguen:

Mélanie THEPAUT ☎ 06.60.40.15.78.

APPELS d'urgence :

Médecin : 15

Pharmacie : 32 37

Sapeurs –Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17 ou 02.98.40.41.05

SALON DE COIFFURE

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (après 18h, uniquement sur rendez-vous)

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 18h (en continu)

Samedi de 9h à 16h (en continu)

☎ : 02.98.40.11.42

MARCHE ALIMENTAIRE

Tous les jeudis de 15h30 à 17h45

(suivant le contexte sanitaire)

Place Félix Guéguen.

Annonces à déposer pour le 22 mars



CONCOURS PHOTO 2021

KERSAINT-PLABENNEC, au Cœur du Pays

La commune de Kersaint-Plabennec organise un concours photo amateur

sur le thème « Kersaint-Plabennec, au cœur du Pays ».

Les participants ont jusqu'au dimanche 14 mars – date limite d'envoi des photos – pour s'inscrire et soumettre leurs plus beaux clichés (envoi au format .jpg) à l'adresse : concours@kersaint-plabennec.bzh

Les catégories d'âge sont les suivantes :

*Moins de 12 ans

*De 12 à 18 ans

*Plus de 18 ans

Dans chaque catégorie, les thèmes suivants sont proposés :

*Nature

*Monument

*Animaux

Et un thème sans catégorie d'âge : « Tout se transforme, rien ne se jette... » Chaque participant pourra transmettre 3 photos au MAXIMUM.

Toutes les photos seront exposées ultérieurement dans une des salles de la commune.

Les photos prises depuis le 1^{er} décembre 2020 sont autorisées.

La sélection des gagnants sera faite par la commission « Communication » de la commune, aidée de quelques Kersaintaises et Kersaintais.

La participation à ce concours est gratuite. Il est ouvert à tous les Kersaintaises et Kersaintais (à l'exception des photographes professionnels), sans limite d'âge, la participation des mineurs étant soumise à l'autorisation parentale.

Le règlement du concours est téléchargeable sur le site de Kersaint-Plabennec <https://www.kersaint-plabennec.fr/>

Horaires Mairie

-Secrétariat :

• Du **Lundi au vendredi**

De 8h30 à 12h et

de 13h30 à 17h30

(Fermeture le mardi, après-midi)

Samedi de 10h à 12h.

Nous contacter

MAIRIE Place de la Mairie

29860 KERSAINT-PLABENNEC

☎ 02.98.40.10.03

mairie@kersaint-plabennec.bzh

www.kersaint-plabennec.fr

Permanence des élus

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Les adjoints :

-K. HELIES : Lundi après-midi et 1er et 3è samedis

-A. COLLIN : 2è et 4è samedis

-B. PERES : 01/03 et 18/03 de 9h à 12h

PERMANENCES

Maison du Lac PLABENNEC

CCPA Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 Plabennec.

Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

ASSISTANTE SOCIALE DPAS :

02.98.83.23.66. sur RDV le mardi de 9h à 12h.

ACCUEIL EMPLOI :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

Mission locale de Plabennec :

☎02.30.06.00.33

AGDE : Tous les jeudis de 13h30 à 17h

☎ 02.98.21.18.64

CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30.

Assainissement collectif : 02.90.85.30.17

Autres permanences

FNATH : Association des accidentés de la vie) : les 3è mardis du mois de 10h30 à 11h30, au pôle social Lannilis (02.98.04.08.58)

ADMR: 66 Avenue de Waltenhofen ☎ 02.98.37.60.37.

CLIC gérontologique : Place de la Mairie *(entre la poste et la mairie)* Mardi de 14h à 17h sur RVD ☎02.98.21.02.02.

ADS (soins à domicile) ☎02.98.37.66.76.

AMADEUS (aide à domicile) 1 rue Pierre Jestin Plabennec (02.98.21.12.40)

SECOURS CATHOLIQUE : Reprise des activités et des dépôts de vêtements . (06.38.64.05.94)

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mr Jean-Pierre LUSSOU, conciliateur de justice, tiendra ses prochaines permanences en mairie de PLOUVIEN, pour les communes du canton de Plabennec les **08 et 22 mars 2021.**

Prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie de Plouvien (02.98.40.91.16).

ENVIRONNEMENT

CCPA - RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Les Mardis 02 ; 16 ; 30 mars 2021

Contact : 02.98.84.40.35

HORAIRES DECHETTERIE DE PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Fermeture le mardi** ; le dimanche et les jours fériés. Contact : 06.14.71.56.57

Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18

Toutes les **informations pratiques** sur la **collecte** sont disponibles sur le site internet du Pays des Abers : <https://www.pays-des-abers.fr/en-porte-a-porte.html>

Le **guide pratique du tri** : <https://www.pays-des-abers.fr/trier.html>

PIEGEAGE DES RONGEURS AQUATIQUES NUISIBLES - LE BAS-LEON

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon lance un appel à bénévoles pour le piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles (rats musqués, ragondins). Introduits dans les années 50 pour l'élevage, ces rongeurs sont en constante progression et responsables de dégâts sur les berges des cours d'eau. Cette mission d'utilité publique est donc nécessaire pour protéger le patrimoine naturel du territoire.

Si vous êtes intéressés, des cages sont mises à votre disposition à compter du 1er mars 2021. Vous pourrez les retirer au siège du Syndicat des Eaux du Bas-Léon à Kernilis en contactant Mr Kilian BRIAND au 06.32.10.68.05. Pour récompenser l'investissement des piégeurs, chaque prise est rémunérée par le syndicat à hauteur de 3€. Besoin d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.

JARDINER AU NATUREL, SANS PESTICIDE !

C'est apprendre à travailler avec la nature plutôt que contre :

Couvrir le sol par des paillages, des plantes couvre-sol et des engrais verts ; choisir des plantes adaptées au jardin (sol, climat, exposition) ; **entretenir la fertilité du sol** en développant l'activité des vers de terre et des micro-organismes par des apports réguliers de compost, source d'humus, et par la mise en place de paillis ; **penser à la rotation des cultures** légumières (si vous constatez des problèmes récurrents de maladies), et aux associations de plantes.

REGLEMENTATION SUR LES CHIENS

Tout propriétaire de chien est tenu de promener son chien en laisse pour tout déplacement sur la commune (bourg et campagne) et de ramasser les crottes sur la voie publique. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir de citoyen, une preuve de civisme.

BIBLIOTHEQUE

-Les mercredis 3,10,17, 24 et 31 mars de 16h à 17h30



-Les samedis 6,13,20 et 27 mars de 10h30 à 12h

Attention, l'horaire du mercredi change en raison du couvre feu. Des nouveaux livres vous attendent notamment des livres à grands caractères.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

RPAM Relais Parents Assistantes Maternelles

Les animatrices du Relais Parents Assistantes Maternelles vous accueillent et sont joignables au 02.98.36.83.42 ou rpam@plabennec

FAMILLES DE VACANCES DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le Secours Populaire permet à des enfants entre 6 et 12 ans de partir en vacances chaque année, grâce à des familles de vacances, au mois de juillet et d'août sur une période de 15 jours. Les périodes d'accueil sont du 16 au 30 juillet et du 30 juillet au 16 août 2021.

Pour plus de renseignements, Tél : 02.98.44.48.90 ou par mail : vacances@spf29.org

PAROISSE

Horaires des messes du mois de mars : Dimanches 07/03 & 21/03 : à 11h à Plabennec ; Dimanche 14/03 : à 9h30 à Plouvien, à 11h à Bourg-Blanc ; Dimanche 28/03 : à 9h30 à Bourg-Blanc, à 11h à Plabennec



LES BIDOURIGS

COLLECTE des JOURNAUX

Permanence le samedi 13 mars 2021

de 10h à 12h

(Local situé au pignon Est du Presbytère)

N'hésitez pas à déposer les journaux



SAINT-THONAN

Programme du 10 mars au 21 avril 2021

Au fin fond des océans



Mercredi 10 mars : Bateau sur l'eau, La bouée

Mercredi 17 mars : Pieuvre mauve, Plage gobeur

Mercredi 24 mars : Tête de Pirate, Les pieds dans l'eau

Mercredi 31 mars : Etoile de Mer, Le jeu des Profondeurs

Mercredi 07 avril : Batoeuf de Pirate, Baleine en Kirigami

Mercredi 14 avril : Poisson gonfleur, Filet Pêcheur

Mercredi 21 avril : Crabe d'œuf, Sirènes des fonds marins

tél : 02.98.40.18.60 ou 06.07.73.23.15 mail : maison.enfance@saint-thonan.fr



ECOLE SAINTE THERESE - KERSAINT-PLABENNEC

Vous avez des enfants en âge d'être scolarisés. Plus que jamais, il est important de valoriser les actions locales.

L'Ecole Sainte Thérèse contribue au dynamisme de la commune en lien avec les associations de parents, de sport, du club des Aînés... (marché de Noël, projets culturel, cirque, liens avec les clubs de sport..).

Depuis cette année, l'Ecole s'inscrit dans une démarche éco-label sur plusieurs plans. D'autres projets vous attendent, alors pour en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme BRIENT, la directrice, pour un rendez-vous ou un échange téléphonique au 02.98.40.10.09 ou sur ste.therese.kersaint.direction@wanadoo.fr

COLLEGE SAINT-JOSEPH de PLABENNEC

Inscriptions en 6ème, Portes Ouvertes virtuelles et visites du Collège Le **vendredi 12 mars**, de 17h à 20h et le samedi 13 mars de 9h30 à 12h30, le collège s'ouvre aux parents et aux futurs élèves sous forme de : -Visite virtuelle, présentations thématiques à distance, questions/réponses avec les responsables, prise de rendez-vous...en se connectant sur le site du collège. -Des visites individuelles sont également proposées le soir à 17h et le mercredi après-midi sur rendez-vous. Tél 02.98.40.41.17 ou par mail à secretariat-profs@saint-joseph-plabennec.org (inscription pour le 16/04)

ANNONCES

- ASSISTANTE MATERNELLE agréée dispose d'une place immédiatement, d'une place en septembre 2021. Contact : 06.02.29.67.21
- COLLECTE DES RESTOS DU CŒUR, le vendredi 05 et le samedi 06 mars à la sortie des supermarchés de Plabennec.
- Angélique, Energéticienne, vous propose ses services sur la commune : soulagement des douleurs, fatigue, guérison physique, libération mentale et émotionnelle (stress, manque de confiance en soi, culpabilité, peurs...) Dans l'attente de vous recevoir au 13 allée des Iris, n'hésitez pas à me contacter. Tél 06.30.82.30.42 ou www.lecheminverssoi.com.
- PORTES OUVERTES: MFR de Plounévez-Lochrist, Etablissement de formations par alternance organise ses portes ouvertes sur rendez-vous avec un accueil individualisé, vendredi 12 mars de 17h à 20h et samedi 13 mars de 9h à 17h. Pour tout renseignement : 02.98.61.41.30.
- VENDS salon en simili cuir (vert et bois) 150€ à débattre. Tél 06.89.99.26.25.
- TROUVÉ un porte monnaie, s'adresser en mairie.



Fort du succès de la vente des chocolats à Noël et en lien avec le projet annuel de l'école, basé sur l'écologie, l'équipe APEL et enseignante vous propose une nouvelle action cette année avec une vente

« Fleurs et Nature »

Le but est toujours de permettre à l'école de financer des projets (achat de matériel, projets dans les classes, sorties, jeux éducatifs...).

L'APEL fera un bénéfice de 30% à 40% du montant de vos commandes.

Le catalogue vous sera remis au cours de la semaine, vous pourrez ainsi passer une commande de bulbes, de plants, d'objets pour le jardin ou la maison, des friandises.

Alors n'hésitez pas et faites-en profiter vos amis et familles !!!

Des catalogues seront aussi à disposition à la mairie et à l'épicerie Le Gall

Les bons de commande (au dos des catalogues), accompagnés des règlements sont à rapporter à l'école dans une enveloppe marquée "*Fleurs et Nature*"

et avant le **Lundi 15 Mars 2021**

Merci d'établir le chèque de règlement à l'ordre de l'« *APEL Ecole Sainte Thérèse* », il ne sera encaissé qu'après la réception de votre commande.

Les produits vous seront livrés courant Avril, nous vous tiendrons informés.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à cette action.

Toute l'équipe de l'APEL et enseignante

Si besoin de renseignements, contactez Anne-Yvonne OGOR au 06-59-50-40-85
tom-anne@hotmail.fr



Les risques Internet pour les enfants

Que peuvent faire les parents ?

Connaître les risques

- Accès à des contenus pornographiques ou violents
- Harcèlement et discriminations
- Cybersexisme
- Sexting ou textopornographie
- Nudes, diffusion de contenus explicites
- Chantage à caractère sexuel
- Jeu de pari et d'argent en ligne
- Achats intégrés générant des surcoûts
- Challenges ou défis dangereux (*Momo challenge*, *Blue whale*, etc.)

Se préparer

- Restez investi : intéressez-vous aux jeux, sites et applications utilisés par votre enfant. Assurez vous qu'il a l'âge requis pour y accéder.
- Utilisez les filtres parentaux : surveillez l'activité en ligne et protégez vos enfants des contenus inappropriés.



Surveiller

- Parlez avec votre enfant de la sécurité et des précautions à prendre sur internet
- Gérez les temps en ligne et hors ligne par la mise en place d'un planning
- Encouragez l'usage d'Internet dans un espace commun de la maison (salon par exemple)
- Vérifiez et activez les paramètres de confidentialité sur les jeux et les applications
- Restreignez l'usage de la webcam
- Coupez le partage des données de géolocalisation
- Apprenez à vos enfants à ne pas utiliser des mots de passe faciles

Réagir

- Signalez et bloquez les demandes de contact venant d'étrangers
- Soyez attentifs aux changements de comportement pouvant traduire une détresse, soutenez votre enfant sans jugement
- Si vous pensez que votre enfant est en danger, composez le

17 ou 112

Où trouver
plus d'information ?

**BRIGADE
numérique**

Pour toute question, 24h/24, 7j/7 :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/

Contacter-la-Gendarmerie/Discuter-avec-la-brigade-numerique

Net Ecoute www.netecoute.fr 0800 200 200

Association la Mouette www.la-mouette.fr

www.internet-signalement.gouv.fr

Addiction aux écrans

www.drogues.gouv.fr/comprendre/ce-qu-il-faut-savoir-sur/lexposition-aux-e-crans